

26 juin 2009 -14:18

Appartient à [Conseil des ministres du 26 juin 2009](#)

Plan fédéral Produits 2009-2012

Approbation du Plan fédéral Produits 2009-2012

Approbation du Plan fédéral Produits 2009-2012

Le ministre du Climat et de l'Energie Paul Magnette a présenté le Plan fédéral Produits 2009-2012 au Conseil des ministres. Ce plan s'inscrit dans le plan fédéral pour le développement durable. Il constitue la base d'une stratégie plus large visant à rendre les modes de production et de consommation plus durables.

Ce plan fait suite au constat du caractère non-durable de nos modes de consommation et de production. La production a en effet un impact considérable sur l'environnement et des conséquences énormes sur le plan économique et social.

Le plan accorde une attention particulière aux problématiques environnementales telles que le changement climatique, la pollution atmosphérique, la limitation des sources non renouvelables, la perte de biodiversité et les liens 'santé-environnement'.

Le premier objectif consiste à garantir une qualité environnementale minimale pour l'ensemble des produits et ainsi améliorer l'offre sur le marché. Le plan permettra ensuite d'accroître la performance environnementale globale du marché. Enfin, il visera à élargir l'accès aux produits 'verts' pour tous les consommateurs, indépendamment de leur pouvoir d'achat.

Le Conseil des Ministres charge le Ministre du Climat et de l'Energie d'organiser une concertation avec les Ministres et Secrétaires d'Etat concernés afin d'élaborer une note stratégique sur les politiques transversales visant à rendre les modes de production et de consommation plus durables. Cette note sera déposée au Conseil des Ministres d'ici la fin de l'année 2009.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magnette.belgium.be>